Image not found or type unknown

Comment obtenir un justificatif d'indemnisation suite à compositi

Par **elodaline**, le **12/12/2009** à **00:22**

Bonjour,

J'ai fait l'objet d'une composition pénale et mon procès verbal de composition pénale prévoit une indémnisation de 50 € à la victime.
Cette dernière ne veut pas me faire de justificatif d'indemnisation qu'elle à recu mais le délégué du procureur ne peut pas prendre en compte mon paiement s'il n'a pas de reçu émanant de la victime.

Quels sont mes recours pour finaliser cette procédure sans ce justificatifs?

Merci de me répondre svp, cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés